

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les certificats d'investissement de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE-

Par décision n° 7 du 12 mai 2008, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les certificats d'investissement de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des détenteurs des certificats d'investissement de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- et des intermédiaires en bourse que la Compagnie Financière d'Investissement Tuniso-Européenne -COFITE SICAF- agissant de concert avec la Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement -COTIF SICAR-, la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques -STEC- et les héritiers Rachid Doghri, détenant ensemble 95,86% de la totalité des certificats d'investissement de la société « CARTE », lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des certificats d'investissement que la COFITE SICAF ne détient pas dans le capital de la société « CARTE » et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société :

- **Date de constitution** : 26 mars 1976.

- **Objet social** : La société a pour objet principal en Tunisie : L'assurance et la réassurance de tous risques pouvant entraîner tous dommages tant corporels que matériels ou immatériels, quelle qu'en soit l'origine, ainsi que tous risques de responsabilité civile, professionnelle ou autre et plus généralement toutes opérations pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances.

- **Capital social** : 10 000 000 dinars, réparti en :

- 900 000 actions ordinaires de nominal 10 dinars chacune

- 100 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars chacun

2. Structure du capital au 30 avril 2008 :

Actionnaires et/ou détenteurs de certificats d'investissement	Actions ordinaires		Certificats d'investissement - CI-		Titres de capital		Certificats de droits de vote -CDV-	Droits de vote	
	Nombre d'actions ordinaires	% du nombre d'actions ordinaires	Nombre de CI	% du nombre de CI	Nombre de titres de capital	% du nombre de titres de capital*	Nombre de CDV	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Groupe Initiateur	0	0%	95 863	95,86%	95 863	9,59%	0	0	0%
COFITE SICAF	0	0%	24 581	24,58%	24 581	2,46%	0	0	0%
COTIF SICAR	0	0%	67 952	67,95%	67 952	6,80%	0	0	0%
STEC	0	0%	1 830	1,83%	1 830	0,18%	0	0	0%
Héritiers Rachid Doghri	0	0%	1 500	1,50%	1 500	0,15%	0	0	0%
Autres (43 détenteurs de certificats d'investissement)	0	0%	4 137	4,14%	4 137	0,41%	0	0	0%
Hassine Doghri	544 852	60,54%	0	0%	544 852	54,49%	60 539	605 391	60,54%
SEPCM	263 235	29,25%	0	0%	263 235	26,32%	29 248	292 483	29,25%
Union Tunisienne de Participation -UTP-	90 504	10,06%	0	0%	90 504	9,05%	10 056	100 560	10,05%
Autres (6 actionnaires)	1 409	0,15%	0	0%	1 409	0,14%	155	1 566	0,16%
TOTAL	900 000	100%	100 000	100%	1 000 000	100%	100 000	1 000 000	100%

* Il s'agit du pourcentage par rapport au nombre de titres (actions ordinaires et certificats d'investissement) composant le capital de la société « CARTE »

3. Composition actuelle du conseil d'administration * :

Administrateurs	Qualité	Mandat	Représentant permanent
Hassine Doghri	Président	2008-2010	-
Néjib Doghri	Administrateur	2008-2010	-
Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine -SEPCM-	Administrateur	2008-2010	Néjib Doghri
Union Tunisienne de Participation -UTP-	Administrateur	2008-2010	Nabil Gati
Abdessalem Ben Ayed	Administrateur	2008-2010	-
Christian Hughes Despointes	Administrateur	2008-2010	-
Abderraham Fatmi	Administrateur	2008-2010	-

* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 5 mai 2008.

4. Comportement boursier :

Le comportement boursier des certificats d'investissement «CARTE» depuis le 1^{er} janvier 2008 s'établit comme suit:

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
22/02/2008	23,600	1 000	23 600
26/02/2008	24,300	100	2 430
27/02/2008	24,310	4 043	98 285
08/04/2008	28,560	3 400	97 104

5. Renseignements financiers :

a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2007

Les états financiers de la société « CARTE » arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 05 mai 2008 sont présentés ci-après. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr KCHOUK Fathi (Audit, Etudes et Conseil) et Mr BEN ZINA Chérif (CMC- DFK International).

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

ACTIF SITUATION ARRETE AU 31/12/2007	2007			2006
	BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	232 499,441	177 194,125	55 305,316	66 090,976
AC13 Fonds commercial	33 210,000		33 210,000	33 210,000
	265 709,441	177 194,125	88 515,316	99 300,976
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	2 422 595,750	1 851 533,602	571 062,148	655 157,853
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	235 415,336	195 841,879	39 573,457	43 789,874
	2 658 011,086	2 047 375,481	610 635,605	698 947,727
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	2 816 241,353	804 507,316	2 011 734,037	1 887 545,261
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	10 573 074,385	555 230,770	10 017 843,615	10 126 055,765
AC31 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	18 047 528,500	164 618,450	17 882 910,050	17 691 536,500
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	18 912 200,551	689 593,824	18 222 606,727	16 720 423,013
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	53 577 600,000		53 577 600,000	42 593 750,000
AC334 Autres prêts	4 850 000,000		4 850 000,000	1 050 000,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			0,000	0,000
	108 776 644,789	2 213 950,360	106 562 694,429	90 069 310,539
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	19 925,354	7 723,604	12 201,750	121 571,172
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	6 784 984,656		6 784 984,656	4 840 460,258
AC520 Provision d'assurance vie	8 374,282		8 374,282	8 374,282
AC530 Provision pour sinistres vie	9 859,429		9 859,429	143 942,893
AC531 Provision pour sinistres non vie	19 905 011,613		19 905 011,613	17 569 135,338
	26 708 229,980	0,000	26 708 229,980	22 561 912,771
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	4 243 709,565		4 243 709,565	3 629 780,225
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5 660 829,472	2 626 949,019	3 033 880,453	6 308 918,607
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	41 306 738,965		41 306 738,965	30 087 280,704
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	59 378,297		59 378,297	94 054,214
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 390 363,251		1 390 363,251	758 829,596
AC633 Débiteur divers	204 914,105		204 914,105	159 992,567
	52 865 933,655	2 626 949,019	50 238 984,636	41 038 855,913
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5 603 157,876		5 603 157,876	7 812 580,403
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés	1 787 935,670		1 787 935,670	1 708 423,437
AC722 Autres charges à répartir	2 088 738,959	1 929 985,829	158 753,130	196 960,196
	9 479 832,505	1 929 985,829	7 549 846,676	9 717 964,036
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	2 726 361,743		2 726 361,743	2 270 259,150
AC733 Autres comptes de régularisation	13 726,250		13 726,250	18 794,813
	2 740 087,993	0,000	2 740 087,993	2 289 053,963
	12 219 920,498	1 929 985,829	10 289 934,669	12 007 017,999
	203 514 374,803	9 003 178,418	194 511 196,385	166 596 917,097

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
SITUATION ARRETE AU			
31/12/2007		2007	2006
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	22 993 731,572	21 666 067,187
CP5	Résultat reporté	101 318,478	191 973,035
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		33 095 050,050	31 858 040,222
CP6	Résultat de l'exercice	7 309 322,550	2 209 345,443
Total capitaux propres avant affectation		40 404 372,600	34 067 385,665
PA2	Provisions pour risques et charges	690 984,138	240 000,000
		690 984,138	240 000,000
PA3	Provisions techniques brutes		
PA310	Provision pour primes non acquises	16 135 994,405	13 858 848,439
PA320	Provision d'assurance vie	17 020 686,919	13 232 125,366
PA330	Provision pour sinistres (vie)	737 708,619	711 358,707
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	62 201 570,346	53 326 690,415
PA331	Prévisions de recours à encaisser (non vie)	-3 295 137,205	-2 945 507,966
PA360	Autres provisions techniques (vie)		
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	4 368 772,011	4 702 076,355
		97 169 595,095	82 885 591,316
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte	12 201,750	121 571,172
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	21 651 771,439	20 945 205,568
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 030 178,130	6 478 755,540
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	25 784 447,723	20 375 052,393
PA63	Autres dettes		
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	52 517,496	34 404,187
PA632	Personnel	118 429,375	101 017,759
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 041 993,007	935 890,585
PA634	Créditeurs divers	510 840,315	376 612,697
		34 538 406,046	28 301 733,161
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	43 865,317	35 430,215
		43 865,317	35 430,215
		153 415 839,647	132 289 531,432
		154 106 823,785	132 529 531,432
		194 511 196,385	166 596 917,097

Etat de résultat technique
de l'assurance et/ou de la réassurance non VIE
Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2007		Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		2007	rétrocessions 2007	2007	2006
PRNV1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	+ 59 193 641,133	-29 514 279,306	29 679 361,827	28 694 290,944
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/- -2 277 145,966	1 944 703,016	-332 442,950	-2 971 107,614
		56 916 495,167	-27 569 576,290	29 346 918,877	25 723 183,330
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+ 4 698 352,633		4 698 352,633	2 989 189,554
		4 698 352,633		4 698 352,633	2 989 189,554
PRNV2	Autres produits techniques	+			
CHNV1	Charges de sinistres				
CHNV11	Montants payés	-21 044 159,633	3 958 535,847	-17 085 623,786	-18 172 478,256
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/- -8 525 250,692	2 335 876,275	-6 189 374,417	-3 859 174,715
		-29 569 410,325	6 294 412,122	-23 274 998,203	-22 031 652,971
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/- 424 973,767		424 973,767	-1 082 202,712
CHNV3	Participation aux bénéficiaires et ristournes	-381 973,553		-381 973,553	-348 605,776
CHNV4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	-4 131 081,823		-4 131 081,823	-4 243 514,140
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/- 79 512,233		79 512,233	499 161,720
CHNV43	Frais d'administration	-3 647 963,376		-3 647 963,376	-3 746 562,830
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	3 200 385,412	3 200 385,412	3 154 212,121
		-7 699 532,966	3 200 385,412	-4 499 147,554	-4 336 703,129
CHNV5	Autres charges techniques	-892 784,564		-892 784,564	-923 248,195
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/- 23 496 120,159	-18 074 778,756	5 421 341,403	-10 039,899

Etat de résultat technique
de l'assurance et/ou de la réassurance VIE
Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2007		Opérations brutes	Cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		2007	rétrocessions 2007	2007	2006
PRV1	Primes				
PRV11	Primes émises et acceptées	+ 8 954 245,330	-188 384,494	8 765 860,836	6 502 374,479
PRV2	Produits de placements				
PRV21	Revenus des placements	+ 1 167 344,371		1 167 344,371	877 283,975
PRV22	Produits des autres placements	+			
	sous total 2a	10 121 589,701	-188 384,494	9 933 205,207	7 379 658,454
CHV1	Charge de sinistres				
CHV11	Montants payés	-1 975 461,113	173 977,640	-1 801 483,473	-1 024 712,966
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	+/- -26 349,912	-134 083,464	-160 433,376	-170 109,703
	sous total 3	-2 001 811,025	39 894,176	-1 961 916,849	-1 194 822,669
CHV2	Variation des autres provisions techniques				
CHV21	Provision d'assurance vie	+/- -3 679 192,131		-3 679 192,131	-3 629 191,073
CHV22	Autres provisions techniques	+/-			
CHV23	Provision sur contrats en unité de compte	+/-			
	sous total 4	-3 679 192,131		-3 679 192,131	-3 629 191,073
CHV4	Frais d'exploitation				
CHV41	Frais d'acquisition	-432 539,082		-432 539,082	-471 590,959
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-			
CHV43	Frais d'administration	-313 580,667		-313 580,667	-330 353,869
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+			
	sous total 5	-746 119,749	0,000	-746 119,749	-801 944,828
CHV5	Autres charges techniques	-37 960,918		-37 960,918	-39 256,222
CHV9	Charges de placements	-43 689,236		-43 689,236	-51 602,754
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	32 317,971		32 317,971	10 545,804
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	3 645 134,613	-148 490,318	3 496 644,295	1 673 386,712

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2007		notes	2007	2006
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-	5 421 341,403	-10 039,899
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-	3 496 644,295	1 673 386,712
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	6 659 614,862	4 331 302,495
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	670 819,174	859 498,767
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	280 472,702	74 188,575
	Sous total 1		16 528 892,436	6 928 336,650
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-468 739,598	-562 232,329
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-854 212,274	-670 819,174
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-67 478,708	-491 215,685
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-4 698 352,633	-2 989 189,554
PRNT2	Autres produits non techniques	+	10 741,286	430 354,076
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-2 058 195,336	-369 056,563
	Sous total 2		-8 136 237,263	-4 652 159,229
	Résultat provenant des activités ordinaires		8 392 655,173	2 276 177,421
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-1 083 332,623	-66 831,978
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		7 309 322,550	2 209 345,443
	Résultat net de l'exercice		7 309 322,550	2 209 345,443

Tableau des engagements reçus et donnés
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

		2007	2006
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	4 890 000,000	4 890 000,000
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2007

(Unité : en Dinars)

	Notes	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	48 927 499,858	59 799 556,962
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-18 996 428,530	-15 501 227,330
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-2 362 143,487	-5 703 128,688
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-3 849 947,762	-3 941 367,124
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	-17 848 291,496	-15 901 389,236
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-18 540 340,927	-13 111 150,226
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	14 345 760,850	4 542 874,007
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	-3 568 327,755	-3 607 028,553
Produits financiers reçus	F9	4 337 366,542	2 121 588,152
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-155 237,775	-85 231,753
Autres mouvements	F11	-3 481 754,524	-2 920 765,110
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 191 845,006	5 692 731,101
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-102 267,503	-312 454,345
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-115 314,018	-1 405 213,701
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-217 581,521	-1 717 668,046
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18		
Dividendes et autres distributions	F19	-799 996,000	-600 227,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20		
Remboursements d'emprunts	F21		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-799 996,000	-600 227,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		-2 209 422,527	3 374 836,055
Trésorerie de début d'exercice		7 812 580,403	4 437 744,348
Trésorerie de fin d'exercice		5 603 157,876	7 812 580,403

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CLOS**LE 31 DECEMBRE 2007****I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
Siège Social : 12, avenue Habib Thameur 1069 Tunis (Tunisie)
Capital Social : 10 MD
Tel : 71 355 022 / Fax : 71 340 875
RC : B 18794 1997
E-mail : dgen@carte.com.tn Site web :www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI
Administrateurs :

Abdessalem BEN AYED
Néjib DOGHRI
Union Tunisienne de Participation.
Les Mutuelles du Mans I.A.R.D

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurance sur la Vie et la Capitalisation
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

- Pétrole / Energie
- Aviation
- Construction
- Hôtellerie
- Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...
- Finances
- Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6 - Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	19	281 891,284
- Agents d'exécution	30	507 230,573
- Agents de maîtrise	15	301 329,531
- Cadres	78	2 779 991,001

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour frais de gestion : ne s'applique pas, sans objet.

Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes : Le calcul est effectué par contrat, ou groupe de contrats tels que prévus dans les polices ou les notes techniques.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt. Les tardifs font l'objet d'une estimation qui est incorporée dans le montant total de la provision.

Provision d'égalisation : ne s'applique pas, sans objet.

A.2. Les provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Les P.N.A. : Primes non acquises. Le calcul est informatisé, opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : PRC, le calcul est effectué par branche d'assurance.

La provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé, dossier par dossier avec inventaire permanent et le département informatique adresse à la date d'arrêt un état récapitulatif des provisions brutes pour sinistres à payer présentées par branche d'assurance et par année de survenance. Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l'expérience. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier. Le bordereau des recours à encaisser est édité par l'informatique à partir de la base sinistres.

Provision d'égalisation et/ou d'équilibrage : ne s'applique pas, sans objet.

Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : Le calcul est informatisé. Le département informatique adresse à la direction Auto/RC un bordereau des réserves mathématiques de rentes. Une centralisation est alors effectuée dans un état qui est ensuite adressé à la comptabilité générale.

A.3. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêt à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : La société a procédé courant l'exercice 2007 à une affectation de certains placements à la branche vie. Par conséquent les produits s'y rattachant ont été affectés directement à cette branche. Le reste des produits de placements a été affecté au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

Loyers théoriques des immeubles d'exploitation : Le loyer fictif ou théorique est estimé sur la base de la charge que l'entreprise paierait pour un local analogue, si elle n'était pas propriétaire ou bien du produit qu'elle encaisserait si le local était loué à un tiers.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1- Textes réglementaires publiés en 2006 et ayant marqués l'année 2007 :

- Arrêté du Ministre des Finances du 17/01/2006 fixant les règles de fonctionnement du Bureau Central de Tarification institué en vertu de l'article 112 du Code des Assurances.

- Arrêté du Ministre des Finances du 12/04/2006 fixant la forme de l'attestation d'assurance automobile et son contenu.

2- Adoption en conseil des Ministres du 03 décembre 2007 d'un projet de loi sur le code de la sécurité et de la prévention des risques d'incendie, d'explosion et de panique à l'intérieur des bâtiments.

3- Notre société a été choisie en tant qu'assureur local pour couvrir la réalisation des deux plus grands investissements directs étrangers en 2007 :

- Les gisements de gaz Miskar et Hasdrubal.
- L'aéroport Enfidha.

4- Au niveau de la sinistralité de l'exercice et après un premier semestre sans incidents majeurs, la société a enregistré :

- Le 31 juillet 2007, un sinistre incendie-explosion pour 4,5 MD.
- Durant le mois d'octobre 2007, une série de sinistres tempête-inondation pour environ 500 000 Dinars.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2007 la somme de 265 709,441 Dinars contre 237 735,741 Dinars au 31/12/2006 soit une variation de 27 973,700 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2007 la somme de 177 194,125 Dinars contre une valeur de 138 434,765 Dinars au 31/12/2006 soit une variation de 38 759,360 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2007	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	33 210,000	-	-	-	33 210,000
Logiciels	232 499,441	138 434,765	38 759,360	177 194,125	55 305,316
Total	265 709,441	138 434,765	38 759,360	177 194,125	88 515,316

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2007 la somme de 2 658 011,086 Dinars contre la somme de 2 572 876,138 Dinars au 31/12/2006 soit une variation de 85 134,948 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2007 la somme de 2 047 375,481 Dinars contre une valeur de 1 873 928,411 Dinars au 31/12/2006 soit une variation de 173 447,070 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2007	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	482 172,161	222 017,199	75 770,419	297 787,618	184 384,543
Mobilier de bureau	235 415,336	183 758,855	12 083,024	195 841,879	39 573,457
Matériel bureautique	205 341,297	175 776,687	5 706,860	181483.547	23 857,750
Matériel informatique	1 128 102,036	933 102,287	41 853,045	974 955,332	153 146,704
AAI	597 332,857	358 678,915	35 754,407	394 433,322	202 899,535
GSM	9 647,399	594,468	2 279,315	2 873,783	6 773,616
Total	2 658 011,086	1 873 928,411	173 447,070	2 047 375,481	610 635,605

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 108 776 644,789 Dinars en 2007 contre 91 955 144,873 Dinars en 2006 :

Libelle	Placement Brut 2007	Amort/Prov. 2007	Placement Net 2007	Placement Net 2006	Variation Nette
Terrains et constructions	13 389 315,738	1 359 738,086	12 029 577,652	12 013 601,026	15 976,626
Titres à revenus variables	36 959 729,051	854 212,274	36 105 844,726	34 411 959,513	1 693 885,213
Titres à revenus fixes	53 577 600,000		53 577 600,000	42 593 750,000	10 983 850,000
Autres Prêts	4 850 000,000		4 850 000,000	1 050 000,000	3 800 000,000
Autres					
Total	108 776 644,789	2 213 950,360	106 562 694,429	90 069 310,539	16 493 383,890

AC4 – Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte

La valeur brute de ces placements est passée de 161 612,747 Dinars en 2006 à 19 925,354 en 2007.

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

Le part des réassureurs dans les provisions techniques a évolué en 2007 de 4 146 317,209 Dinars par rapport à 2006 :

Libelles	Provisions 2007	Provisions 2006	Variation
Provisions pour PNA	6 784 984,656	4 840 460,258	1 944 524,398
Provisions d'assurance vie	8 374,282	8 374,282	0,000
Provisions pour sinistres vie	9 859,429	143 942,893	- 134 083,464
Provisions pour sinistres non vie	19 905 011,613	17 569 135,338	2 335 876,275
Total	26 708 229,980	22 561 912,771	4 146 317,209

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2007 la somme de 4 243 709,565 Dinars contre 3 629 780,225 Dinars en 2006 et se répartissent comme suit :

Branches	2007	2006	Variation
Automobile	28 970,753	3 597,127	25 373,626
Responsabilité civile générale	363 333,632	322 905,514	40 428,118
Incendie	49 423,250	32 363,750	17 059,500
Individuel	13 454,114	10 069,317	3 384,797
Vie	756 126,014	510 686,992	245 439,022
Risques spéciaux	1 050 256,764	895 192,054	155 064,710
Aviation	229 742,000	576 956,000	- 347 214,000
Transport	92 373,455	45 984,995	46 388,460
Maladie	1 157 889,000	903 400,384	254 488,616
Incapacité/Invalidité	22 813,000	90 622,000	-67 809,000
Assistance	17 218,583	36 705,092	- 19 486,509
Construction	462 109,000	201 297,000	260 812,000
Total	4 243 709,565	3 629 780,225	613 929,340

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2007 la somme nette de 3 033 880,453 Dinars contre 6 308 918,607 Dinars en 2006 et ce détaille comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Primes à recevoir	11 590 280,477	13 092 911,376	- 1 502 630,899
Acomptes sur primes à recevoir	- 10 154 235,578	-9 921 081,353	- 233 154,225
Comptes courants agents	1 504 151,024	1 552 849,989	- 48 698,965
Provisions pour créances douteuses	- 2 497 298,425	-1 193 851,623	- 1 303 446,802
Effets à recevoir	567 292,659	825 731,150	- 258 438,491
Chèques impayés	10 625,269	40 060,334	- 29 435,065
Provisions pour chèques et effets impayés	- 129 650,594	-103 006,645	- 26 643,949
IDA	1 618 042,666	1 471 780,218	146 262,448
Sommes consignées pour sinistres	439 425,967	458 278,173	- 18 852,206
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	0,000
Autres	30 481,744	30 481,744	0,000
Total	3 033 880,453	6 308 918,607	- 3 275 038,154

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant de 41 306 738,965 Dinars en 2007 contre 30 087 280,704 Dinars en 2006.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 1 654 655,653 Dinars en 2007 contre 1 012 876,377 Dinars en 2006.

Libellés	2007	2006	Variation
Personnel	59 378,297	94 054,214	- 34 65,917
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 390 363,251	758 829,596	631 533,655
Débiteurs divers	204 914,105	159 992,567	44 921,538
Total	1 654 655,653	1 012 876,377	641 779,276

Le poste AC6 Créances est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	10 454 959,620
-Plus d'un an et moins de cinq ans	42 410 974,035
-Plus de cinq ans	

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2007	2006	Variation
Banques	5 506 900,565	7 757 076,529	- 2 250 175,964
CCP	78 855,264	40 678,017	38 177 ,247
Caisses	17 402,047	14 825,857	2 576,190
Total	5 603 157,876	7 812 580,403	- 2 209 422,527

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	261 291,22	469 566,451	1,7971	39 284,592	21 859,99
USD	1 177 619,13	1 437 519,671	1,2207	- 1 809,480	1 482,33
GBP	33 181,66	80 837,160	2,4362	47 386,264	19 450,90
JPY	2 138,00	2 317,998	10,8419	- 3,741	0,345

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 946 688,800 Dinars en 2007 contre 1 905 383,633 Dinars en 2006 :

Libellés	2007	2006	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 787 935,670	1 708 423,437	79 512,233
Charges à répartir	2 088 738,959	2 009 658,959	79 080,000
Amortissements des charges à répartir	- 1 929 985,829	-1 812 698,763	- 117 287,066
Total	1 946 688,800	1 905 383,633	41 305,167

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 2 740 087,993 Dinars en 2007 contre 2 289 053,963 en 2006 :

Libellés	2007	2006	Variation
Intérêts courus et non échus	2 540 315,222	1 897 856,205	642 459,017
Autres produits à recevoir	186 046,521	346 783,345	- 160 736,824
Charges payées d'avance et autres	13 726,250	44 414,413	- 30 688,163
Total	2 740 087,993	2 289 053,963	451 034,030

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2007 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2007	Variation FR	Situation au 31/12/2007
Capital social	10 000 000					10 000 000
Fonds social	14 846	200 000			- 172 335	42 510
Primes liées au capital social	1 960 000					1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417					4 262 417
Réserves légales	1 000 000					1 000 000
Réserves facultatives	14 428 804	1 300 000				15 728 804
Report à nouveau	191 973	-90 655				101 318
Résultat de l'exercice	2 209 345	-1409 345	-800 000	7 309 322		7 309 322
Total	34 067 385	0	-800 000	7 309 322	- 172 335	40 404 373

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 900 000 actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 100 000 certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	544 852	54,485 %
S.E.P.C.M	263 235	26,324 %
UTP	90 504	9,050 %
Mr Abdesselem Ben Ayed	10	0,001 %
Mr Nejib Doghri	10	0,001 %
Autres actionnaires	1 389	0,139 %
Certificats d'investissements	100 000	10,000 %
Total	1 000 000	100,000 %

PA2 – Provisions pour risques et charges

Ce poste totalise en 2007 la somme de 690 984,138 Dinars contre 240 000,000 Dinars en 2006 soit une variation de 450 984,138 Dinars.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2007 la somme de 97 169 595,095 Dinars contre 82 885 591,316 Dinars en 2006 soit une variation de 14 284 003,779 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	16 135 994,405	13 858 848,439	2 277 145,966
Provisions d'assurance vie	17 020 686,919	13 232 125,366	3 788 561,553
Provisions pour sinistres (Vie)	737 708,619	711 358,707	26 349,912
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	62 201 570,346	53 326 690,415	8 874 879,931
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	- 3 295 137,205	-2 945 507,966	- 349 629,239
Provisions mathématiques rentes (*)	2 977 248,435	3 295 794,378	- 318 545,943
Provisions pour risques en cours (*)	1 136 586,662	1 243 014,486	- 106 427,824
Provisions pour annulations primes (*)	254 936,914	163 267,491	91 669,423
Total	97 169 595,095	82 885 591,316	14 284 003,779

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA4 – Provisions techniques des contrats en unités de compte

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont passées de 121 571,172 Dinars en 2006 à 12 201,750 Dinars en 2007.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 706 565,871 Dinars pour passer à 21 651 771,439 Dinars en 2007 contre 20 945 205,568 Dinars en 2006.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2007 la somme de 6 030 178,130 Dinars contre 6 478 755,540 Dinars en 2006 soit une variation de – 448 577,410 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Commissions à payer	1 879 593,468	2 182 687,958	- 303 094,490
Primes cédées sur PANE	1 682 609,089	1 558 294,275	124 314,814
Comptes courants agents	1 428 369,210	1 723 909,818	- 295 540,608
Ristournes à payer	500 152,239	510 913,796	- 10 761,557
Bonifications à payer	56 957,243	33 766,528	23 190,715
Coassurances cédées	190 251,113	198 468,082	- 8 216,969
Rentes à payer	201 092,777	172 370,406	28 722,371
Provisions de primes	74 171,269	74 171,269	0,000
IDA	16 981,722	23 657,519	- 6 675,797
Autres	0,000	515,889	- 515,889
Total	6 030 178,130	6 478 755,540	- 448 577,410

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2007 la somme de 2 723 780,193 Dinars contre 1 447 925,228 Dinars en 2006 soit une variation de 1 276 646,216 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	52 517,496	34 404,187	18 113,309
Personnel	118 429,375	101 017,759	17 411,616
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 041 993,007	935 890,585	1 106 102,422
Créditeurs divers	510 840,315	376 612,697	134 227,618
Total	2 723 780,193	1 447 925,228	1 276 646,216

Le poste PA6 Autres dettes est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	31 071 785,031
-Plus d'un an et moins de cinq ans	3 466 621,015
-Plus de cinq ans	0,000

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 35 430,215 Dinars en 2006 à 43 865,317 Dinars en 2007.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2007 la somme nette de réassurances de 29 346 918,877 Dinars contre 25 723 183,330 Dinars en 2006 soit une variation nette de 3 623 735,664 détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2007	Cessions 2007	Opérations nettes 2007	Opérations nettes 2006	Variations nettes
Primes émises et acceptées	59 193 641,133	- 29 514 279,306	29 679 361,827	28 694 290,944	985 071,000
Variation de la PPNA	- 2 277 145,966	1 944 703,016	- 332 442,950	- 2 971 107,614	2 638 664,664
Total	56 916 495,167	- 27 569 576,290	29 346 918,877	25 723 183,330	3 623 735,664

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 2 989 189,554 Dinars en 2006 à 4 698 352,633 Dinars en 2007 soit une variation de 1 709 163,079 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 23 274 998,203 Dinars en 2007 contre 22 031 652,971 Dinars en 2006 soit une variation nette de - 1 243 345,232 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2007	Cessions 2007	Opérations nettes 2007	Opérations nettes 2006	Variations nettes
Sinistres payés	- 21 044 159,633	3 958 535,847	- 17 085 623,786	-18 172 478,256	1 086 854,470
Var. Prov. RAR	- 8 525 250,692	2 335 876,275	- 6 189 374,417	-3 859 174,715	- 2 330 199,702
Total	- 29 569 410,325	6 294 412,122	- 23 274 998,203	-22 031 652,971	- 1 243 345,232

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de - 1 082 202,712 Dinars en 2006 à 424 973,767 Dinars en 2007 soit une variation de 1 507 176,479 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	318 545,943	324 079,265	- 5 533,322
Var. Provisions pour risques en cours	106 427,824	- 1 243 014,486	1 136 586,662
Var. Provisions pour annulations primes	0,000	- 163 267,491	163 267,491
Total variation	424 973,767	-1 082 202,712	1 507 176,479

CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes :

Les participations aux bénéfiques et ristournes sont passées de 348 605,776 dinars en 2006 à 381 973,553 Dinars en 2007 soit une variation de - 33 367,777 Dinars.

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 4 499 147,554 Dinars en 2007 contre 4 336 703,129 Dinars en 2006 soit une variation de - 162 444,425 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Frais d'acquisition	- 4 131 081,823	- 4 243 514,140	112 432,317
Variation des frais d'acquisition reportés	79 512,233	499 161,720	- 419 649,487
Frais d'administration	- 3 647 963,376	- 3 746 562,830	98 599,454
Commissions reçues des réassureurs	3 200 385,412	3 154 212,121	46 173,291
Total	- 4 499 147,554	- 4 336 703,129	- 162 444,425

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 923 248,195 Dinars en 2006 à 892 784,564 Dinars en 2007 soit une variation de 30 463,631 Dinars.

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées de la branche vie sont passées de 6 502 374,479 Dinars nettes de réassurances en 2006 à 8 765 860,836 Dinars nettes de réassurances en 2007 soit une variation nette de 2 263 486,357 Dinars.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements vie sont passés de 877 283,975 Dinars en 2006 à 1 167 344,371 Dinars en 2007 soit une variation de 290 060,396 Dinars.

CHV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent la somme nette de 1 961 916,849 Dinars en 2007 contre 1 194 822,669 Dinars en 2006 soit une variation nette de 767 032,380 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2007	Cessions 2007	Opérations nettes 2007	Opérations nettes 2006	Variations nettes
Sinistres payés	- 1 975 461,113	173 977,640	- 1 801 483,473	- 1 024 712,966	- 776 770,507
Var. Prov. RAR	- 26 349,912	- 134 083,464	- 160 433,376	- 170 109,703	9 676,327
Total	- 2 001 811,025	39 894,176	- 1 961 916,849	- 1 194 822,669	- 767 094,180

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste Variation de la provision d'assurance vie est passé de 3 629 191,073 Dinars en 2006 à 3 679 192,131 Dinars en 2007 soit une variation de - 50 001,058 Dinars.

CHV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation vie totalisent la somme de 746 119,749 Dinars en 2007 contre 801 944,828 Dinars en 2006 soit une variation de 55 825,079 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Frais d'acquisition	- 432 539,082	- 471 590,959	39 051,877
Frais d'administration	- 313 580,667	- 330 353,869	16 773,202
Total	- 746 119,749	- 801 944,828	55 825,079

CHV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 39 256,222 Dinars en 2006 à 37 960,918 Dinars en 2007 soit une variation de 1 295,304 Dinars.

CHV9 Charges de placements:

Les charges de placements sont passées de 51 602,754 Dinars en 2006 à 43 689,236 Dinars en 2007 soit une variation de 7 913,518 Dinars.

CHV10 Moins values non réalisées sur placements:

Les moins values non réalisées sur placements sont passées de 10 545,804 Dinars en 2006 à 32 317,971 Dinars en 2007 soit une variation 21 772,167 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de - 10 039,899 Dinars en 2006 à 5 421 341,403 Dinars en 2007 soit une variation de 5 431 381,302 Dinars.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie est passé de 1 673 386,712 Dinars en 2006 à 3 496 644,295 Dinars en 2007 soit une variation de 1 823 257,583 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 4 331 302,495 Dinars en 2006 à 6 659 614,862 Dinars en 2007 soit une variation de 2 328 312,367 Dinars.

PRNT13 Reprise des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 670 819,174 Dinars en 2007 contre 859 498,767 Dinars en 2006.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 280 472,702 Dinars en 2007 contre 74 188,575 Dinars en 2006 soit une variation de 206 284,127

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 1 390 430,580 Dinars en 2007 contre 1 724 267,188 Dinars en 2006 soit une variation de 333 836,608 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2007	2006	Variation
Charges de gestion des placements	-468 739,598	- 562 232,329	93 492,731
Correction de valeur sur placement	- 854 212,274	- 670 819,174	- 183 393,100
Pertes provenant de la réalisation des placements	- 67 478,708	- 491 215,685	423 736,977
Total	1 390 430,580	- 1 724 267,188	333 836,608

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 430 354,076 Dinars en 2006 à 10 741,286 en 2007 soit une variation de 419 612,790 Dinars.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 369 056,563 Dinars en 2006 à 2 058 195,336 Dinars en 2007 soit une variation de 1 689 138,773.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements suivants :

- Encaissements des primes à recevoir : 33 335 403,928 Dinars
- Encaissements des acomptes de primes : 12 456 578,280 Dinars
- Encaissements des traites des assurés : 3 135 517,650 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des :

- Décaissements pour sinistres : 18 336 917,682 Dinars
- Encaissements des recours pour sinistres : 659 510,848 Dinars

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 2 362 143,487 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- Les sommes versées au personnel s'élèvent à 2 279 857,720 Dinars.
- Les sommes versées aux fournisseurs sont de 1 570 090,042 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Il s'agit des comptes courants des réassureurs.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

- Emprunt obligataire : 1 000 000,000 Dinars
- Actions non cotées : 251 950,000 Dinars
- Billets de trésorerie : 1 050 000,000 Dinars
- Placements tiers : 3 000 000,000 Dinars
- Placement devise : 3 495 700,000 Dinars
- Placement SICAV : 4 292 083,964 Dinars
- Fonds communs de placements : 1 450 000,000 Dinars
- Placements CITE : 4 000 606,963

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers:

- BTA : 1 649 000,000 Dinars
- Emprunt obligataire : 40 000,000
- Billets de trésorerie : 300 000,000 Dinars
- Placement bancaire : 3 497 100,000 Dinars
- Placement SICAV : 5 412 110,850 Dinars
- Placement devise : 3 447 550,000 Dinars

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Il s'agit de la taxe unique d'assurance sur les primes émises.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 1 064 482,139 Dinars
- Dividendes : 3 270 377,784 Dinars
- Produits des immeubles : 2 506,619 Dinars

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit des retenues à la source.

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS et CAVIS : 721 995,523 Dinars
- Autres impôts et taxes : 1 114 190,907 Dinars
- Retenues à la source : 1 298 159,915 Dinars
- Fonds social : 250 553,956 Dinars
- Autres : 96 854,223 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

- Matériel de transport :	27 950,000 Dinars
- Mobilier de bureau :	7 866,607 Dinars
- Matériel de bureau :	3 011,200 Dinars
- Matériel informatique :	27 152,924 Dinars
- GSM :	5 992,240 Dinars
- Logiciels :	18 901,400 Dinars
- AAI :	11 393,132 Dinars

F 13 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Il s'agit de frais relatifs à la préparation du terrain pour la construction d'immeuble destiné à l'exploitation.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Il s'agit de la distribution de dividendes.

VII Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires :	3 187 150,423
-Les charges sociales :	559 047,668
- Autres charges sociales :	124 244,592

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux :	3 840 436,846
- Commissions courtiers :	723 184,059

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord :	52 657 795,971
- Centre :	3 399 464,319
- Sud :	9 813 480,206

6-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture :	17 020 686,919 Dinars
- Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture :	13 232 125,366 Dinars

Annexe 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		211 082,542	211 082,542
Revenu des participations		3 992 574,986	3 992 574,986
Revenu des autres placements		3 623 301,705	3 623 301,705
Autres revenus financiers			0,000
Total produits des placements	0,000	7 826 959,233	7 826 959,233
Intérêts		219 495,680	219 495,680
Frais externes		249 243,918	249 243,918
Autres frais		43 689,236	43 689,236
Total charges des placements	0,000	512 428,834	512 428,834

Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance vie

LIBELLES	Temporaires décès	Revalorisables	Epargne	TOTAL
Primes	4 614 732,681	19 020,584	4 320 492,065	8 954 245,330
Charges de prestations	-666 698,918	-72 828,622	-1 235 933,573	-1 975 461,113
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-1 034 056,367	18 726,550	-2 690 212,226	-3 705 542,043
Solde de souscription	2 913 977,396	-35 081,488	394 346,266	3 273 242,174
Frais d'acquisition	-280 126,635	-544,826	-151 867,621	-432 539,082
Autres charges de gestion nettes	-229 319,679	-436,906	-121 785,000	-351 541,585
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-509 446,314	-981,732	-273 652,621	-784 080,667
Produits nets de placements	289 742,348	18 243,767	847 986,991	1 155 973,106
Solde financier	289 742,348	18 243,767	847 986,991	1 155 973,106
Primes cédées et/ou retrocédées	-188 384,494			-188 384,494
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de pre	173 977,640			173 977,640
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de pro	-134 083,464			-134 083,464
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires				0,000
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-148 490,318	0,000	0,000	-148 490,318
Résultat technique	2 545 783,113	-17 819,453	968 680,636	3 496 644,295
Informations complémentaires				
Montant des rachats				
Intérêts techniques bruts de l'exercice				
Provisions techniques brutes à la clôture	4 454 107,058	280 455,000	13 036 035,230	17 770 597,288
Provisions techniques brutes à l'ouverture	3 420 050,691	299 181,550	10 345 823,004	14 065 055,245
A déduire				
Provisions devenues exigibles				

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif contrôle des états financiers de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne « CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2007.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne « CARTE » au 31 Décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne « CARTE » au 31 Décembre 2007 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2007 au 31 Décembre 2007 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2007.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis le 02 Avril 2008

AEC audit, Etude & Conseil
Fathi KCHOUK

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles :

1/ La société « ASSURANCES CARTE » a conclu une convention de placement avec la société « CITE » (filiale du Groupe « ASSURANCES CARTE ») pour un montant de 200 000 Dinars sur une période d'une année renouvelable à partir du 15 Avril 2007 et portant des intérêts au taux de TMM+1,5% par an.

2/ La société « ASSURANCES CARTE » a conclu une convention de placement avec la société « CITE » (filiale du Groupe « ASSURANCES CARTE ») pour un montant de 1 800 000 Dinars sur une période d'une année renouvelable à partir du 1 Avril 2007 et portant des intérêts au taux de TMM+1,5% par an.

3/ La société « ASSURANCES CARTE » a conclu une convention de placement avec la société « CITE » (filiale du Groupe « ASSURANCES CARTE ») pour un montant de 2 000 000 Dinars sur une période d'une année renouvelable à partir du 1 Septembre 2007 et portant des intérêts au taux de TMM+1,5% par an.

4/ La société « ASSURANCES CARTE » a conclu une convention de placement avec la société « SIDHET » (filiale du Groupe « ASSURANCES CARTE ») pour un montant de 350 000 Dinars sur une période d'une année renouvelable à partir du 25 Décembre 2007 et portant des intérêts au taux de TMM+1% par an.

5/ La société « ASSURANCES CARTE » a conclu une convention de placement avec la société « COFITE SICAF » (filiale du Groupe « ASSURANCES CARTE ») pour un montant de 500 000 Dinars sur une période d'une année renouvelable à partir du 31 Août 2007 et portant des intérêts au taux de TMM+1,5% par an.

6/ La société « ASSURANCES CARTE » a conclu une convention de placement avec la société « COTIF SICAR » (filiale du Groupe « ASSURANCES CARTE »). Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société « COTIF SICAR » de ressources spéciales à gérer pour le compte de la CARTE pendant cinq ans. Le montant placé en 2007 s'élève à 3 000 000 Dinars à partir du 18 Septembre 2007 restituable le 02 Janvier 2012 et portant intérêt au taux du marché monétaire.

Au 31 Décembre 2007, le montant global placé auprès de la société « COTIF SICAR » s'élève à 5 220 000 Dinars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des articles précités.

Tunis le 02 Avril 2008

**AEC audit, Etude & Conseil
Fathi KCHOUK**

**CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA**

b- Indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2008 (tels que publiés en date du 17/04/08)

I/ Primes acquises

En dinars

Branches	Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
Vie	3 211 277	2 501 520	8 710 186
Automobile	7 798 273	6 513 461	18 441 233
Incendie et risques divers	1 931 164	1 955 459	3 858 483
Transport	1 320 242	778 128	6 256 869
Autres branches d'assurances	9 991 043	11 302 768	30 319 237
TOTAL	24 251 999	23 051 336	67 586 008

II/ Primes cédées

En dinars

Branches	Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
Vie	64 958	70 830	77 431
Automobile	435 929	439 853	1 280 264
Incendie et risques divers	1 442 886	1 560 000	2 654 004
Transport	891 962	2 600 000	4 030 676
Autres branches d'assurances	6 487 369	5 300 000	18 405 090
TOTAL	9 323 104	9 970 683	26 447 465

III/ Commissions échues

En dinars

Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
1 715 836	376 128	6 438 767

IV/ Sinistres déclarés

En dinars

Branches	Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
Vie	618 675	383 256	1 494 778
Automobile	2 090 691	1 214 937	10 758 182
Incendie et risques divers	163 352	64 860	5 548 718
Transport	48 435	72 052	644 640
Autres branches d'assurances	3 125 398	2 172 155	4 947 708
TOTAL	6 046 551	3 907 260	23 394 026

V/ Revenus des placements

En dinars

Du 01/01/08 AU 31/03/08	Du 01/01/07 AU 31/03/07	31/12/2007
5 415 624	79 000	7 143 228

Faits saillants ayant marqué l'activité de la compagnie au 31/03/2008

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité agence et les fiches informatiques production, sinistre et encaissement.

- Les chiffres communiqués gardent leur caractère provisoire.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation de l'initiateur :

Il s'agit de la Compagnie Financière d'Investissement Tuniso-Européenne -COFITE SICAF- agissant de concert avec la Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement -COTIF SICAR-, la Société Tunisienne d'Engrais Chimiques -STEC- et les héritiers Rachid Doghri, et détenant ensemble 95 863 certificats d'investissement sur les 100 000 certificats d'investissement « CARTE » soit 95,86% de la totalité des dits certificats d'investissement de la société « CARTE ».

2. Motifs et intentions de l'initiateur :

Permettre aux détenteurs des certificats d'investissement minoritaires de céder leurs titres sachant que le certificat d'investissement « CARTE » accuse une faible liquidité sur la bourse surtout depuis l'année 2001, d'autant plus qu'actuellement seuls 4,14% des 100 000 certificats d'investissement « CARTE » émis font partie du flottant. Par ailleurs, les dits titres ne représentent que 10% du capital sans droits de vote.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en bourse, sis au 25, rue du Docteur Calmette -1082 Tunis Belvédère-, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

4 137* certificats d'investissement représentant **4,14%** des certificats d'investissement de la société « CARTE ».

5. Prix de l'offre :

30 dinars le certificat d'investissement de nominal 10 dinars.

6. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte du **jeudi 15 mai 2008** au **mercredi 28 mai 2008** inclus.

7. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La COFITE SICAF, initiateur de l'OPR se déclare unique acquéreur des certificats d'investissement mis en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des certificats d'investissement de la société « CARTE » qui seront offerts sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

8. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Cofib Capital Finances, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

9. Transmission des ordres :

Les détenteurs de certificats d'investissement désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

10. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'OPR fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des certificats d'investissement de la société « CARTE » sera prononcée. Toutefois, ladite société ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

* Droits aux dividendes relatifs à l'exercice 2007 attachés, fixés par l'AGO tenue en date du 5 mai 2008 à D. 1, 600 par certificat d'investissement et dont la mise en paiement sera faite à compter du 2 juin 2008.